

Destinées

Joël et Benoit discutaient tranquillement au pied de l'immeuble B de la rue Iréné Carré. Ce qui était plutôt rare. Le quartier n'était pas sûr. La plupart de leurs copains avaient quitté l'école dès leurs seize ans, avant pour certains. Ils étaient les seuls rescapés du système, les exceptions culturelles en quelque sorte. Joël Ait Belkacen et Benoit Djaomé prédestinés à l'échec scolaire. Peut-être est-ce le choix de leur prénom qui a été déterminant ?

Ahmed et Fatima Ait Belkacen ont voulu faire de leur fils unique un modèle d'intégration, oublier le pays, recommencer une destinée. Pourquoi Joël plutôt que Pierre, Paul ou Jacques ? À cause de Joël Bats, le célèbre gardien du PSG, qui arrêta le penalty de Zico ce soir du 21 juin 86, au moment même où vagissait pour la première fois le petit Ait Belkacem. Il n'en fallait pas plus à Ahmed pour y voir un signe divin.

Dans la famille Djaomé, le football n'était en rien responsable du choix épineux du prénom. À la naissance du huitième rejeton, la source d'inspiration fut le calendrier postal. 16 avril 1986, Saint-Benoît. À un jour près, c'était Paterné ou Anicet. Il était né sous une bonne étoile.

Joël et Benoit, après avoir obtenu brillamment un baccalauréat, mention bien, poursuivirent des études, menant de front travail le soir et scolarité le jour, s'éloignant chaque jour irrémédiablement de leurs anciens camarades de classe devenus dealers, junkies ou zonards désespérés. Deux exceptions culturelles, orgueils de la république intégrative, en première année de droit pour l'un de médecine pour l'autre.

Quand la voiture de police s'approcha, ils ne se méfièrent pas. Tout à leur conversation sur les chances de réussite du Galatasaray face au Benfica ce soir, ils n'avaient pas remarqué la rue se désertifier, les ombres rentrer sous les porches, le silence se faire. Autour d'eux, seul le vent osait encore bouger.

La voiture ralentit et s'arrêta à leur hauteur. Deux policiers en tenue en sortirent. Joël interrompit sa phrase et les regarda. Ils étaient à peine plus âgés qu'eux.

_ Contrôle d'identité ! Papiers !

Les trois mots habituels. Ce n'était pas la première fois, sans doute pas la dernière. Benoit porta sa main à sa poche intérieure. Le policier se raidit, fit descendre ostensible son bras le long de sa cuisse, prêt à dégainer.

_ Pas de geste brusque ! Doucement !

Son collègue précisa :

_ Main en l'air, face au mur !

Les deux jeunes hommes se regardèrent, interloqués. Les contrôles d'identité n'étaient pas aussi musclés habituellement...

_ Vous êtes nouveau dans le quartier ? Ya pas de problème avec nous...

_ Ta gueule ! Face au mur on t'a dit !

Il a fini par dégainer. Benoit sent bien qu'on est à un doigt de la bavure. Le gars est nerveux. Beaucoup trop nerveux. Il hoche doucement la tête et se tourne contre le mur. Joël l'imité. Ils ont mis leurs mains sur la nuque. Une main musclée palpe leurs côtes, descend sur leurs jambes, les remonte...

_ C'est bon, ils n'ont rien sur eux...

Il y a comme un regret dans sa voix.

_ Qu'est-ce qu'on vous avait dit... avança Benoit.

_ Toi le blakos, tu la fermes !

Benoit hausse les épaules. Décidément, c'est toujours la même chose. Le flic avance vers lui et plonge sa main dans sa poche. Il en retire son portefeuille, l'ouvre et étudie longuement sa carte d'identité mise en évidence dans la pochette plastifiée transparente.

_ Hummm, ça va...

Il a une moue de déception. Son collègue sera peut-être plus chanceux. Hélas, pour eux, les papiers de Joël sont tout aussi en règle. Ils repartent bredouilles. Au moment de refermer sa portière, le conducteur leur lança :

_ C'est bon pour cette fois, mais la prochaine fois, traitez pas dans le coin ! Vous n'êtes pas innocents, vous êtes juste impunis !

Il claqua la portière et démarra en trombe.

Benoit fut le premier à parler :

_ Qu'est-ce qu'il a voulu dire ce con ?

_ Encore un qui croit que tous les Renois et les Rebeus sont des cailleras... Mais on va leur montrer un peu, à Starsky et Hutch...

_ T'as une idée ?

_ On est des délinquants ? OK ! On va leur jouer un petit tour à notre façon. Écoute-moi...

Joël attendait dans sa cellule depuis trois bonnes heures. Tout s'était déroulé comme prévu. Les flics n'y avaient vu que du feu. Dans quelques heures, ils seraient ridiculisés devant le pays en entier. Tous les médias étaient là. Son procès serait celui de la police, de son racisme et ses préjugés. Encore quelques minutes...

Les jurés délibéraient... En attendant, il se remémorait avec délice les différentes phases de son plan diabolique.

Au début, il y eut son arrestation. Évidemment, il n'avait pas mis sa famille au courant. Il avait tenté de les rassurer, leur affirmant qu'il s'agissait d'une erreur. Clamant son innocence, il espérait que ses parents le croiraient sur parole. C'était son seul regret : avoir fait pleurer sa mère. Mais il devait bien ça à sa cause.

La veille, il était allé avec Benoit dans un des bars les plus populaires de la ville. L'endroit était bondé et le moment lui avait paru propice pour déclencher la première partie de son plan. Il avait pris publiquement Benoit à partie, ils s'étaient battus et Benoit s'était enfui sous ses menaces de mort. Trois cents témoins au bas mot. Une vraie réussite. La famille de Benoit avait attendu deux jours pour déposer un avis de recherche. La police avait débarqué huit heures plus tard, son procès programmé dans le mois. Depuis quelque temps, la justice était devenue rapide. Après ce procès, plus rien ne sera pareil. Il deviendra un symbole. L'icône d'une génération.

Non, Joël n'était pas inquiet. Il savait Benoit à la campagne, tranquillement installé dans un gîte loué sous un faux nom. Dans quelques heures, il débarquerait au tribunal pour l'innocenter. Il devait être déjà là. Quelque part. Il avait essayé, en vain, de le trouver dans la foule quand son avocat commis d'office faisait sa plaidoirie...

« Mon client, Mesdames et messieurs les jurés, est un modèle d'intégration. Dans une cité, où tous les éléments étaient réunis pour le conduire sur le chemin de la drogue, des femmes, de la violence, mon client a fait le choix difficile de la droiture. Oui ! Difficile ! Car un environnement dégradé à ce point n'est pas propice à l'élévation de l'âme... Et blablabla... »

Joël ne l'écoutait pas. Quelle importance cela avait-il puisque Benoit allait arriver ?

L'expérience n'avait pas été agréable, loin de là. Mais son mois de détention provisoire serait bientôt derrière lui. Les privations, menaces, coups aussi parfois seraient bien loin quand éclaterait la vérité : il n'avait été emprisonné que parce qu'il était arabe. Tout le monde sait que Noirs et Rebeu se détestent. Dans les milieux bien informés, petits bourgeois qui croient tout savoir, en tout cas. L'affaire a eu un grand retentissement. Il n'y a qu'à voir le nombre de chaînes de télévision qui s'agglutinent dans la salle des pas perdus. La vérité, Sa Vérité sera retransmise partout dans le Monde. Et plus un petit connard de flicailon ne pourra alors les emmerder... Oui, encore quelques heures... Peut-être moins...

Il avait été mis en garde à vue, puis incarcéré, alors qu'il n'y avait même pas de cadavre, pas l'ombre d'une preuve, juste cette dispute, cette mise en scène... La justice avait été pour le moins expéditive. Voilà un bon sujet d'étude ! Il en fera sa thèse. Le système, vu de l'intérieur. Ses rouages, son implacable réactivité à défaut d'efficacité. Oui, cela fera un bon sujet.

On vient le chercher. La salle du tribunal est comble. Joël fouille du regard la foule, sonde chaque visage, mais nulle trace de Benoit. Ça commence à sentir le roussi. Le président du tribunal entre. Les jurés le suivent. Formules d'usage. Le premier juré lui tend un morceau de papier plié.

Benoit n'est toujours pas là.

La salle est silencieuse, l'atmosphère lourde, le temps suspendu. Un grincement lugubre, comme la dalle d'un tombeau, fait sursauter la foule. Au fond de la salle, la porte s'est ouverte.

Ce n'est que sa sœur, Karima, qui se glisse au dernier rang. Elle lui sourit. Un sourire pâle, sans joie.

Pour la première fois, Joël doute et la peur s'insinue lentement dans son dos laissant une trace humide et glacée entre ses reins.

Benoit ne viendra plus...

Il fait un signe à son avocat pour qu'il s'approche.

_ Je voudrais faire une déclaration, c'est possible ?

_ A ce stade du procès, vous ne pouvez plus rien dire pour votre défense... À moins de faire des aveux...

_ Oui, c'est ça, je veux faire des aveux...

L'avocat semble contrarié, mais s'approche de la chaire du président du tribunal. Ils chuchotent quelques instants avant que le président ne lève un regard interrogatif vers Benoit.

_ La cour vous écoute Monsieur Ait Belkacen ! Qu'avez-vous à nous dire ?

Alors Joël raconte. Depuis leur contrôle d'identité, comment il avait eu cette idée de canular, car c'en était un. Une blague de potache, rien de plus, finalement. Comment il avait accompagné Benoit jusqu'à ce gîte à une trentaine de kilomètres. Il devait encore y être. Il aurait dû venir ce jour, au tribunal. Mais, il n'était pas là...

Le président renvoya l'affaire. Joël est emmené dans une cellule en attendant de s'expliquer. Toujours aucune nouvelle de Benoit.

Attendre. Et si Benoit lui avait joué un tour ? S'il était parti ? Avait oublié ? Mais comment pouvoir croire que son vieil ami, son ami d'enfance ait pu l'abandonner ? Impossible. Leur amitié leur avait permis de s'en sortir, devant la bande à Aziz, et le jour où ils étaient poursuivis par ceux de la cité Belle Fleur...

Les heures passent, la nuit succède au jour...

Enfin, la porte s'ouvre. Son avocat entre dans la cellule, l'air sombre. Quelque chose ne tourne pas rond.

_ On a retrouvé le corps de votre ami...

_ Comment ça le corps ?

_ Oui. Je suis au regret de vous dire que Benoit Djaomé est décédé. Depuis environ un mois, d'après le légiste. Son crâne a été fracassé. Regardez dans le journal, cet article vous éclairera...

« Macabre découverte au gîte de Mareuil

Hier en fin d'après-midi, suite aux révélations du prévenu Joël Ait Belkacen, mis en examen suite à la disparition d'un de ses proches amis, Benoit Djaomé (voir notre édition du 27 janvier), la police a effectué une perquisition au gîte de Mareuil. C'est là, en bas d'un escalier, que la macabre découverte a été faite. Le corps sans vie du jeune Benoit Djaomé était étendu, le crâne défoncé. On ne peut à ce stade de l'enquête que faire des conjonctures, mais il est fort à parier que le présumé coupable Joël Ait Belkacen ait poussé le pauvre jeune homme dans les escaliers, et l'a abandonné mourant. Selon les premières constatations, la victime ne serait pas morte sur le coup. Elle se serait trainée sur plusieurs mètres avant de succomber. Une autopsie sera pratiquée dans le cours de l'après-midi. On peut d'ores et déjà affirmer que la mort remonte à environ un mois, c'est-à-dire au moment de la disparition de Benoit Djaomé. La suite de l'enquête est confiée à la police judiciaire de... »

Joël ne poursuivit pas. Il avait compris. Quand il avait laissé Benoit au gîte, il lui avait dit être fatigué, la tête lui tournait. Il pensait avoir une maladie de Ménière, une maladie de l'oreille interne qui provoque des vertiges. Cela faisait quelque temps qu'il en souffrait. Il n'en avait parlé à personne d'autre que lui...

Joël imaginait très bien la scène : Benoit descendant les escaliers de granit, pris de vertiges aussi soudains que violents, tituber, puis s'écrouler... Il voyait son corps, pantin de chiffon, rouler, marche après marche, jusqu'en bas... Vertiges de Ménière, un diagnostic impossible à faire post-mortem.

Son avocat le regardait avec compassion.

_ Vos révélations sont arrivées un mois trop tard mon garçon. Je suis désolé.